

## TENUE PROFESSIONNELLE ET MATERIEL OBLIGATOIRES (1)

Pour la rentrée, vous devrez être en possession du matériel suivant :

### 1- Tenue professionnelle

Pantalon de cuisine (couleur indifférente)	
Veste de cuisine (couleur indifférente)	
Chaussures de sécurité antidérapantes	
Coiffe et tablier de cuisine	<b>Fournis par le CFA</b>

*Le budget nécessaire à l'achat des équipements étant conséquent, il nous semble utile de vous rappeler de bien identifier tous vos équipements afin de pouvoir vous les restituer en cas d'oubli ou de perte pendant les travaux pratiques. (Code couleur adhésif, nom, marquage...)*

### 2- Matériel

Le matériel nécessaire à la production et au service des mets seront fournis par le CFA.

**(1)**

Le choix du distributeur de la tenue professionnelle et du matériel appartient à l'apprenti(e).

Vous trouverez nos fournisseurs et partenaires sur le site du CFA (onglet tenue professionnelle).